

Municipales 2026. Pour « une politique locale plus ouverte » : la priorité cette liste de Loire-Atlantique

Santé, mobilités, mode de gouvernance, logements sécurité, telles sont les principales priorités de la liste menée par Angéla Koeberlé Rebin, en lice pour les élections municipales à Fay-de-Bretagne.



Les membres de « Dynamique Citoyenne » ont reçu mardi les affiches qu'ils ont aussitôt collées sur les panneaux dédiés. | PHOTO PRESSE Océan

Chaque colistier qui siègera sera l'interlocuteur sur le secteur où il aura été ainsi investi. Il recourra à l'avis des agents communaux et habitants, aux fins d'un consensus, préalable à une présentation devant le Conseil. Au préalable, afin de mieux cerner les orientations à prioriser, un audit financier.

Restauration : une alimentation de qualité et de proximité

Par cette méthode, baptisée « La Moulinette Fayenne », seront priorisés les projets par des critères objectifs – impact, faisabilité, coût et intérêt général. *« Je crois profondément à une manière de faire de la politique locale plus ouverte, coopérative et proche des habitants. Être tête de liste, c'est animer, coordonner et faire vivre l'intelligence collective au service du quotidien de Fay »* précise Angéla Koeberlé Rebin.

Lors de sa mise en place, le conseil priorisera certains axes. *« Vivre, se loger et se déplacer en toute sécurité »* impliquera des réflexions entre autres sur *« la circulation des poids-lourds (les problèmes récurrents dans le sens ouest-est), l'état des routes et des trottoirs, développer le programme Moby de la CCEG (écomobilité scolaire). Un intérêt particulier*

sera aussi apporté à une offre de logements adaptés et abordables à l'attention de tous, jeunes-séniors-handicapés ».

Un garde-champêtre et des caméras de vidéosurveillance sont aussi à l'étude contre les incivilités.

Avec la création d'une maison des habitants, le collectif souhaite développer les liens intergénérationnels, mais aussi les interconnexions entre associations, services et initiatives citoyennes.

La santé : un enjeu

La restauration collective est aussi un point d'orgue de cette équipe. Certains de ses membres ont toujours dénoncé le recours à un prestataire, situé d'ailleurs hors-département, plutôt qu'à une solution plus rationnelle. Le contrat en cours cessant en 2027, il est proposé « *une alimentation de qualité : produits bio, locaux et de saison, tout en maîtrisant le coût pour les familles.* »

L'accès aux soins est un enjeu essentiel. Le collectif travaillera avec les professionnels de santé locaux pour renforcer l'attractivité du pôle santé et favoriser l'installation de nouveaux praticiens. [Le projet de maison de santé de l'association « Cohésion Santé »](#) lui semble réaliste, auquel il joint néanmoins celui d'un espace dédié à la télémedecine, ainsi que la mise à disposition d'un logement pour un médecin remplaçant.